

LA SMART CITY :

fondements et ambitions



Jean-Pierre Frémont

Quelques mots sur EDF Collectivités et son périmètre d'action ?

Par la recherche d'une meilleure efficacité énergétique de leur patrimoine, par la valorisation des ressources locales, par le développement des systèmes locaux, des réseaux de chaleur et de froid ou encore des solutions performantes de mobilité, d'éclairage et de services urbains...

les collectivités et leurs élus savent qu'ils doivent être au rendez-vous de l'histoire de la transition écologique, avec un objectif, un seul : la neutralité carbone. Ils agissent bien sûr par engagement pour la préservation de la planète mais également par volonté de renforcer la modernité et l'attractivité de leur territoire. La loi les a d'ailleurs consacrés comme décideurs de premier ordre. Pour mener à bien leurs ambitions, ils ont besoin d'expertises pointues, de réponses concrètes et de technologies innovantes. Ils veulent s'appuyer sur un partenaire de confiance, qui les connaît bien, qui les écoute, qui les soutient durablement. EDF Collectivités est en capacité de répondre à leurs attentes. Mais notre champ d'action est bien plus large. À la confluence des besoins énergétiques de toutes celles et tous ceux qui pensent le développement urbain – élus locaux, urbanistes, architectes, aménageurs, promoteurs, bailleurs... – nous apportons le savoir-faire d'EDF et celui des filiales du groupe.

En un mot, EDF Collectivités est "l'architecte-ensemblier" des solutions décentralisées proposées par EDF pour les territoires.

Rencontre avec Jean-Pierre Frémont, Directeur EDF Collectivités.

“Penser le “smart”, c’est anticiper un modèle de production où les besoins énergétiques ne seront plus exclusivement couverts par les seules énergies fossiles.”

Vous avez pour ambition de répondre aux enjeux des villes de demain. Dites-nous en plus sur ce positionnement ? Quelle est votre conception de la Smart City dont nous entendons de plus en plus parler ?

Plus que jamais, la notion de “smart” est sur toutes les lèvres. En français – pardonnez mon classicisme ! –, on ne compte plus les adjectifs qui définissent les territoires engagés dans une démarche “smart” : ils se doivent d’être “attractifs”, “résilients”, “durables”, “sobres”, “responsables”, “intelligents”...

On voit ainsi apparaître la difficulté à produire un imaginaire collectif, rassurant, compréhensible, dans lequel nos concitoyens sont emmenés et transportés.

Répondre à votre question nécessite de définir le “pourquoi” (pourquoi le smart ?) et le “comment” (comment rendons-nous un territoire smart ?).

Le “pourquoi”, d’abord.

Penser le “smart”, c’est anticiper un modèle de production où les besoins énergétiques ne seront

plus exclusivement couverts par les seules énergies fossiles. C’est également corriger, dès à présent, notre manière d’appréhender le développement territorial. Cela revient, enfin, à façonner des territoires, des villes, susceptibles de répondre au défi climatique : l’augmentation de la température, à sa baisse ou encore aux crises – inondations, tempêtes, canicules. Là sera le défi du XXI^e siècle.

Le “comment”, ensuite. Pour ce faire, il faut promouvoir des architectures nouvelles – en termes de bâti, d’énergie, de mobilités...

En un mot, il faut “adapter” les territoires et leur planification. Il faut personnaliser nos solutions beaucoup plus que les standardiser... sans rien renier à la qualité de vie !

Pour nous, le territoire “smart” de demain sera :

- Responsable : il saura conjuguer sobriété énergétique et qualité de vie des citoyens (air, sécurité)... Il relèvera les enjeux de résilience climatique, économique et sociale.
- Bas carbone : il permettra le remplacement des énergies fossiles par des solutions décarbonées.

- Connecté : il garantira l'ouverture sur le monde et les nouvelles technologies au bénéfice des usagers.

Bien plus que cette notion de "smart city", nous devons donner des signaux à tous les territoires. Face au défi climatique et à la transition énergétique, des métropoles aux zones rurales, nous sommes dans le même bateau !

Comment faites-vous pour rendre smart votre territoire ?

Grâce aux outils digitaux de "ciblage" et à des cartographies d'une précision incroyable, nos équipes sont en capacité d'identifier les caractéristiques énergétiques d'un territoire, d'analyser ses besoins et de lui présenter les assemblages de solutions répondant à ses attentes.

C'est ainsi que nous dessinons la "signature énergétique et carbone" d'un territoire : chacun a sa singularité et nécessite que nous puissions nous adapter à ses caractéristiques pour savoir où agir.

L'exemple le plus parlant pour illustrer cette question de l'adaptabilité concerne les ENR.

La diversité des paysages français est une chance pour le développement d'énergies renouvelables plurielles, en adéquation avec les ressources régionales : le photovoltaïque, l'éolien, la biomasse, la géothermie et l'aérothermie.

En un mot – et cela peut sembler du bon sens – on n'imagine pas la présence des ENR de la même nature à Marseille (réseau de chaleur thalassothermique) ou dans l'est de la France (solutions biomasse), dans des zones ensoleillées ou des territoires venteux.

Plus globalement, plusieurs secteurs permettent de rendre un territoire "smart". Evoquons d'abord la mobilité électrique ! C'est un champ d'expérimentation, aux potentialités incroyables. C'est un complément essentiel des énergies renouvelables, à commencer par le photovoltaïque. Car la batterie d'un véhicule n'est pas seulement utile pour alimenter son moteur, elle peut aussi se transformer en un outil de stockage particulièrement performant.

La rénovation du bâti est également un enjeu pour l'ensemble des territoires. Les "passoires thermiques" qui sont souvent le lot des plus humbles ne sont, aux yeux de nos concitoyens, plus acceptables... et ils ont raison !

De nouveaux modèles doivent être inventés pour, tout à la fois, savoir industrialiser les opérations de rénovation et trouver des modèles économiques qui permettent de prendre en considération des temps de retour sur

investissement souvent long. À l'inverse, n'oublions pas qu'en France 4 millions de chaudières domestiques au fioul peuvent être remplacées par des pompes à chaleur et permettre de diviser par 10 les émissions de CO₂. Sur le bâti d'une collectivité, nous pouvons également agir par le management de l'énergie. Il s'agit de capter et transmettre des informations en temps réel sur les usages et consommation, et adapter en conséquence le fonctionnement des réseaux électriques pour une meilleure efficacité globale. Ce schéma peut également s'étendre à l'espace public, via la création d'une plateforme de gestion de l'espace urbain.

Parmi les demandes fortes, nous voyons enfin se multiplier les sollicitations en matière d'autoproduction et d'autoconsommation... notamment par le photovoltaïque.

Si les initiatives individuelles progressent, il s'agit encore d'un défi technique et juridique dès lors que l'on souhaite partager l'énergie produite entre plusieurs usagers : logements collectifs, lotissements, éco-quartiers...

Pour nous, c'est un pari à relever pour les prochaines années ! Ce développement photovoltaïque est aussi l'affaire des collectivités : installation de centrales au sol, ombrières de parkings, couverture de bâtiments... nous savons aujourd'hui proposer des solutions.

Dans tout cela, quelle place pour le digital ?

L'Open Data a été perçue comme bénéfique à l'échelle d'un territoire : quand bien même les

retombées financières étaient a priori difficiles à évaluer, on pouvait faire l'hypothèse que l'ouverture de données (publiques et privées) produirait des externalités positives, ne serait-ce qu'au plan de l'innovation avec la création de nouveaux services et applications par des start-up de l'écosystème.

Cette vision positive a été quelque peu démentie par les faits : beaucoup de collectivités disent ne pas percevoir ces retombées. Des exemples existent cependant de services innovants conçus par des start-up (à Rennes, Toulouse, Lyon...) à partir des données mises à disposition par la collectivité.

Pour nous, l'usage des données doit, tout à la fois, respecter les règles en vigueur concernant le RGPD et permettre des propositions de services aux usagers.

Urban planning, monitoring ou data visualisation facilitent la prise de décision aux décideurs locaux et permettent de meilleurs ou de nouveaux services : smart home, insertion des ENR, gestion des bornes de recharge, de l'éclairage public, du stationnement intelligent, des déchets... et de réduire ainsi les consommations d'énergies. Ils permettent également de préfigurer l'avenir d'un territoire... et donnent, dans notre environnement complexe et connecté, un sens nouveau à cet adage bien connu : "gouverner, c'est prévoir". ×



© ERANIAN PHILIPPE.